

AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

MANIFESTATION : Escale Sea Plastics Fiche n° : 2060
 PORT(s) CONCERNE(s) : Vieux-Port -Quai d'honneur

Dans le cadre de la campagne « eco-citoyenne du parc des calanques « Les pirates du plastique » les membres de l'expédition Sea Plastics 2021 souhaitent faire escale au quai d'honneur du Vieux-Port du 18 au 21 Juin 2021 avec leur catamaran.

ESPACES DEMANDES

A terre

A flot

1 poste à flot de 98m² dans le Vieux-Port du 18 au 21 Juin 2021

ORGANISATEUR : Parc national des Calanques 1 la Cailletelle
44270 Machecoul
 Contact : Grossmith Juliette N° dossier OE :
 Fonction : Coordonnatrice de Projet Date saisine : 18/05/2021
 Téléphone : 0760574315 Email : juliette.grossmith@calanques-parcnational.fr

DECISION 2020 : Sans objet

AVIS TECHNIQUE

Technique : capacité d'accueil et d'occupation

Favorable

observation :

Sous réserve de paiement des taxes portuaires

sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)

Préconisation tarifaire

Plein tarif

ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

MONTANT PLEIN TARIF 275,18 €

ABATTEMENT - POSTES A FLOT	
80% évènements qui participent au rayonnement du territoire	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	-233,91 €
ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS	
50% évènements qui participent au rayonnement du territoire	
85% évènements à caractère non commercial	
95% évènements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole	
ABATTEMENTS - PLAN D'EAU	
25% évènements qui participent au rayonnement du territoire	
50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole	
85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole	

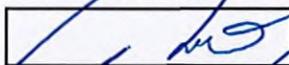
Choix de la Tarification à cocher

AVIS FAVORABLE	
OUI	NON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PLEIN TARIF	275,18 €	
TARIF APRES ABBATEMENT 85%	41,28 €	<input checked="" type="checkbox"/>

AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)

signature :



observation :

NB : Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,

- 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
- 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
- 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, la **proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
- 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, la **proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.